

Monsieur Bernard Kouchner  
Ministre des Affaires Etrangères  
37, quai d'Orsay  
75007 Paris

Gennevilliers, le 4 février 2010

Monsieur le Ministre,

**ROLAND MUZEAU**

---

Environ 1 200 enfants haïtiens pour lesquels des procédures d'adoption étaient engagées, bien avant le séisme, par des familles françaises, restent en attente d'un rapatriement.

DEPUTE  
DES HAUTS-DE-  
SEINE

---

Selon les témoignages qui nous parviennent de la part des parents adoptifs et d'association qui les soutiennent, les enfants sont actuellement dans la rue, dans des abris de fortune. Certains sont malades et malgré l'attention qui leur est portée par les personnels de crèches restés à leurs côtés, ils vivent dans des conditions déplorables.

Cette situation est très difficile à vivre pour les parents adoptifs qui se sentent impuissants face à la détresse de ces enfants : leurs enfants.

D'autant plus difficile qu'un amalgame tend à se faire avec d'éventuels trafics d'enfants.

Si de nombreuses pièces justificatives des démarches d'adoption ont disparu dans le séisme, pour la plupart, les familles ont des traces de leur apparentement.

Les Etats-Unis, la Hollande, la Belgique, le Luxembourg et le Canada ont très rapidement, en accord avec le gouvernement haïtien, rapatrié les enfants haïtiens en cours d'adoption par leurs ressortissants.

Pourquoi la France n'a-t-elle pas suivi ces exemples ?

Je vous demande, Monsieur le Ministre, de bien vouloir déployer les moyens nécessaires pour permettre à ces enfants de retrouver au plus vite leurs familles.

Veuillez agréer, monsieur le Ministre l'expression de ma haute considération.

Roland MUZEAU